

Belgium-Brussels: Construction work

OJ S 202/2019 18/10/2019

Contract notice**Works****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SA Foyer Anderlechtois

Postal address: Chaussée de Mons 595

Town: Bruxelles (Anderlecht)

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1070

Country: Belgium

Contact person: M. Laurent Gäbele

E-mail: foyeranderlechtois@foyeranderlechtois.brussels

Telephone: +32 25567730

Fax: +32 25567799

Internet address(es):Main address: www.foyeranderlechtois.be**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/316/TY/2019>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: SA Foyer Anderlechtois

National registration number: Projet

Postal address: Chaussée de Mons 595

Town: Bruxelles (Anderlecht)

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1070

Country: Belgium

Contact person: Mme Claire Buisine

E-mail: projet@foyeranderlechtois.brussels

Telephone: +32 25567783

Fax: +32 25567789

Internet address(es):Main address: www.foyeranderlechtois.be**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Sociétés immobilières de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Sociétés immobilières de service public (SISP)

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Travaux de rénovation et isolation des façades des immeubles sis Square Albert 1er n° 1 à 28 à 1070 Anderlecht

Reference number: 2020/2013/03/03

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 5 231 947,69 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45320000 Insulation work, 45443000 Facade work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Square Albert 1er no 1 à 28 à 1070 Anderlecht, Belgique.

II.2.4. Description of the procurement

Les travaux prévus au présent marché consistent en la rénovation et à l'isolation des façades des bâtiments sis Square Albert 1er n° 1 à 28 à 1070 Bruxelles, par la mise en œuvre d'une isolation et d'un nouveau parement en briques de terre cuite, complété localement par des éléments métalliques d'habillage de façade.

Les travaux comprennent également l'entretien des châssis des logements ainsi que la démolition et la reconstruction complète des devantures des 24 commerces et des ensembles vitrés au droit des entrées des 4 bâtiments hauts.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 730

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Options exigées (la liste des options exigées est détaillée dans le formulaire d'engagement S 2017 et celles-ci sont reprises dans le MR 2017).

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17.6.2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

Les soumissionnaires complèteront le DUME (Document unique de marchés européens) (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>)

En signant le DUME, le soumissionnaire:

Déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

1) casier judiciaire:

- extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné,
- les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise,
- les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués;

2) certificat attestant de l'absence de faillite:

Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

L'offre indique:

- 1) soit que le soumissionnaire dispose de l'agrément requis;
- 2) soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre État membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le

candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'État membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrément requis visée à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste;

3) soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2o, de la loi du 20.3.1991 organisant l'agrément d'entrepreneurs de travaux.

L'entrepreneur doit faire la preuve de sa capacité à la bonne exécution de la mission par la production de:

— une référence qui, démontre qu'il a réalisé, endéans les 5 ans de la publication du présent avis, une mission complète de construction ou de rénovation d'un ou plusieurs bâtiments collectifs répondant aux caractéristiques suivantes:

— avoir porté sur un projet d'un montant total de travaux HTVA équivalent ou supérieur à 3 225 000 EUR,

— effectuée sur un immeuble affecté au logement,

— une référence qui, démontre qu'il a réalisé, endéans les 5 ans de la publication du présent avis, une mission complète de construction ou de rénovation d'un ou plusieurs bâtiments collectifs de bureaux ou de logements relatif en tout ou en partie à des travaux d'isolation et de finition de façades:

— avoir porté sur un projet d'un montant relatif aux travaux d'isolation et de finition de façades HTVA équivalent ou supérieur à 750 000 EUR,

— effectuée sur un immeuble affecté au logement ou de bureaux.

La recevabilité des références est soumise à la présentation des informations et/ou documents suivants:

1) une attestation de bonne exécution établie au nom de l'entrepreneur, signée par le maître d'ouvrage, délivrée postérieurement à la date de réception provisoire des travaux mentionnant la date de réception provisoire des travaux qui doit avoir été accordée après la (date de publication moins 5 ans) et avant la date de réception des offres;

2) ainsi que les documents contenant les informations suivantes:

— le montant total des travaux HTVA.

Le soumissionnaire complètera la partie II. A du DUME et y mentionnera les éléments susmentionnés relatifs à l'agrément. Si des références sont exigées, il complètera le point C 1 a) de la partie IV du DUME.

En signant le DUME, le soumissionnaire:

Déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) une référence qui, démontre qu'il a réalisé, endéans les 5 ans de la publication du présent avis, une mission complète de construction ou de rénovation d'un ou plusieurs bâtiments collectifs répondant aux caractéristiques suivantes:

— avoir porté sur un projet d'un montant total de travaux HTVA équivalent ou supérieur à 3 225 000 EUR,

— effectuée sur un immeuble affecté au logement,

— une référence qui, démontre qu'il a réalisé, endéans les 5 ans de la publication du présent avis, une mission complète de construction ou de rénovation d'un ou plusieurs bâtiments collectifs de bureaux ou de logements relatif en tout ou en partie à des travaux d'isolation et de finition de façades:

- avoir porté sur un projet d'un montant relatif aux travaux d'isolation et de finition de façades HTVA équivalent ou supérieur à 750 000 EUR,
 - effectuée sur un immeuble affecté au logement ou de bureaux.
- D (entreprises générales de bâtiments), classe 7.
- Agréation requise: D (entreprises générales de bâtiments), classe 7.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 10/12/2019 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 07/06/2020

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 10/12/2019 Local time: 11:00

Place:

Rue Victor Rauter 32 à Anderlecht 1070, salle du conseil. Une séance d'ouverture des offres à huit clos est prévue.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

— sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire assistera à une des visites de site suivies d'une présentation par l'auteur de projet et le maître d'ouvrage. La liste des points d'attention abordés lors de la présentation sera non exhaustive. Celles-ci se dérouleront:

— le 5.11.2019 (14:00) et le 19.11.2019 (14:00),

— adresse: Square Albert 1er no 14 à 1070 Anderlecht — Belgique.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Bruxelles

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: info@just.fgov.be

Internet address: <https://justice.belgium.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/10/2019